

BULLETIN D'INFORMATIONS

2025/2026



Cercle scolaire
de
Pont-en-Ogoz

Avry-dvt-Pont / Le Bry / Gumefens

Table des matières

Mot de bienvenue	3
Arrivées et départs	4
Corps enseignant et répartition des classes	5
Travailleur social en milieu scolaire (TSS)	6
Règlement d'établissement	7
Communication et KLAPP	7
Rentrée scolaire	9
Horaires	9
Matériel scolaire	12
Vie scolaire	13
Interventions externes dans les classes	14
Santé	17
Accueil extrascolaire (AES)	19
Transports scolaires	20
Horaire du bus « Mouette » - Dominique Repond	21
Horaire du bus « Dauphin » - Sami Abazi	22
Calendrier scolaire et vacances	23

Mot de bienvenue

Chers parents,

L'année scolaire s'achève, et avec elle de beaux souvenirs que nous avons partagés avec vos enfants. Le thème de l'alimentation a nourri (sans mauvais jeu de mots !) bien des activités, des découvertes et des échanges gourmands. La chasse aux œufs, organisée avec le Conseil des parents, a été un moment particulièrement joyeux (bien que pluvieux), illustrant parfaitement l'esprit de collaboration et de convivialité qui nous tient à cœur.

À l'horizon de la prochaine rentrée, une nouvelle dynamique qui s'ouvrira autour du vivre ensemble. La mise en place d'un Conseil des élèves donnera l'opportunité aux enfants de s'impliquer davantage dans la vie de l'école et de participer activement à certaines décisions. Un travail particulier sera mené dès le début d'année sur la gestion des conflits, afin d'encourager des relations sereines, basées sur l'écoute et le respect.

Nous nous réjouissons aussi de quelques belles nouveautés qui rendront la vie scolaire encore plus agréable, tant pour les élèves que pour l'équipe pédagogique : de nouveaux pupitres et chaises pour les classes de 3H à 8H, une nouvelle salle des maîtres équipée d'une cuisine pour les élèves de 1-2H à Avry-devant-Pont, ainsi que l'arrivée de Natacha Gremaud, secrétaire scolaire, dans notre équipe. Un tout nouveau logo, imaginé et dessiné par une élève du cercle, viendra également accompagner cette rentrée placée sous le signe du renouveau. Un grand merci à la Commune pour son soutien dans ces améliorations !

C'est avec enthousiasme que nous préparons cette nouvelle étape, toujours guidés par l'envie de voir grandir vos enfants dans un cadre bienveillant et stimulant.

Chers parents, merci pour votre confiance tout au long de l'année. Je vous souhaite un été reposant, ensoleillé, et empli de jolis moments en famille.

Anastasia Henninger-Tsaboukos

Directrice

Arrivées et départs



Bonjour,
Je suis ravie de rejoindre le cercle scolaire.
Avec ma collègue de duo Madame Nikita
Audergon, je me réjouis d'enseigner auprès
de vos enfants à Gumefens.
Au plaisir de vous rencontrer
Maura Maimone

Actuellement en poste à l'administration
communale de Pont-en-Ogoz, je serai dès la
rentrée prochaine la secrétaire scolaire. Je me
réjouis de collaborer avec le corps enseignant
ainsi qu'avec la direction.
À votre disposition si nécessaire.
Natacha Gremaud



Chers élèves, chers parents, chers collègues,
L'année scolaire 2024-2025 étant terminée, il est
temps pour moi de vous dire au revoir. Après
presque une année passée en remplacement dans la
classe de 7H, l'heure est venue pour moi de quitter
l'établissement.
Ce fut une année riche et enrichissante, marquée par de
belles rencontres, des moments de partage, de rires, et
d'apprentissages. J'ai eu beaucoup de plaisir à accompagner
les élèves au fil de leur progression, à travailler main dans la
main avec chacun d'entre vous.
Merci à toutes et à tous pour votre confiance, votre accueil
chaleureux et votre soutien tout au long de l'année.
Je garde un souvenir précieux de cette étape dans mon parcours
professionnel, et je souhaite à chacun une belle continuation,
pleine de réussite et d'épanouissement.
Meilleures salutations,
Morgan Sateur

Après deux années enrichissantes passées à Pont-en-Ogoz, il est temps pour moi de m'envoler vers de nouvelles aventures professionnelles. Ces deux années m'ont permis de vivre de belles expériences humaines, de grandir dans ma pratique et de collaborer avec des personnes formidables. Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe pédagogique et les partenaires avec qui j'ai partagé cette belle route, ainsi que les familles pour leur confiance. C'est le cœur rempli de gratitude que je poursuis mon chemin, portée par tout ce que cette étape m'a apporté. Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année scolaire pleine de découvertes et de partages.
Bien à vous,
Doris Perritaz

Corps enseignant et répartition des classes

Classe	Lieu	Enseignant(e)s	Contact	Date réunion
1H-2HA	Avry-dvt-Pont	Manuela Meier	manuela.meier@edufr.ch	1H : 30.09.25 2H : 07.10.25
		Florine Flück	florine.flueck@edufr.ch	
1H-2HB	Avry-dvt-Pont	Morgane Angéloz	morgane.angeloz@edufr.ch	01.10.25
		Jessica Rauber	jessica.rauber@edufr.ch	
3H	Le Bry	Eliane Kolly	eliane.kolly@edufr.ch	11.09.25
4H	Le Bry	Florence Loutan	florence.loutan@edufr.ch	08.10.25
		Virginie Ropraz Saudan	virginie.ropraz@edufr.ch	
5H	Gumefens	Justine Bersier	justine.bersier@edufr.ch	24.09.25
		Jocelyne Oberson	jocelyne.oberson@edufr.ch	
6H	Gumefens	Mélanie Pharisa	melanie.pharisa@edufr.ch	23.09.25
		Lydia Ehrbar	lydia.ehrbar@edufr.ch	
7H	Gumefens	Florian Kilchoer	florian.kilchoer@edufr.ch	09.09.25
		Morgane Angéloz	morgane.angeloz@edufr.ch	
8H	Gumefens	Nikita Audergon	nikita.audergon@edufr.ch	10.09.25
		Maura Maimone	maura.mainone@edufr.ch	
AC (3H-4H)	Le Bry	Virginie Ropraz Saudan	virginie.ropraz@edufr.ch	
AC (5H-8H)	Gumefens	Edmée Macherel	edmee.macherel@edufr.ch	
Enseignant.e.s spécialisées	Gumefens	Raoul Cicurel	raoul.cicurel@edufr.ch	
	Gumefens/ Le Bry	Oriana Bays-Pico	oriana.pico@edufr.ch	
	Gumefens/Le Bry	Laetitia Riedo	laetitia.riedo@edufr.ch	
TSS	Gumefens	Laetitia Ding	laetitia.ding@edufr.ch	
Direction	Gumefens	Anastasia Henninger Tsaboukos	dir.ep.pont-en- ogoz@edufr.ch	

Une soirée est en général organisée en début d'année scolaire ; puis une rencontre individuelle avec les parents est prévue dans tous les degrés. Des temps de rencontre supplémentaires peuvent être planifiés selon les besoins.

TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE TSS



Rôle dans l'école

- Favoriser le développement des compétences sociales afin de faciliter le vivre ensemble
- Intervenir dans les classes afin de dénouer certaines problématiques ou aborder des thématiques spécifiques
- Offrir un accompagnement individuel et ciblé afin de soutenir les enfants qui en ont besoin
- Soutenir le corps enseignants et les parents dans leur mandat éducatif
- Travailler en réseau afin de s'assurer de bien-être des enfants
- Prévenir les situations d'intimidation et/ou de marginalisation
- Orienter vers des ressources adaptées
- Mettre en place des projets de prévention afin de renforcer un climat scolaire sain

Qui peut faire appel au TSS?

- Les élèves
- La direction
- les enseignants
- Le réseau externe de l'enfant
- les parents (l'enseignant-e reste éa première personne à contacter)

Les élèves peuvent
venir librement
vers le TSS.
Il est tenu au secret
de fonction.

Contact
laetitia.ding@edufr.ch



Règlement d'établissement

Le règlement d'établissement de Pont-en-Ogoz se trouve sur le site de l'école :

<https://ecole-pont-en-ogoz.ch>

Communication et KLAPP

Dans le but de simplifier la communication autour du quotidien scolaire entre l'école et les parents, l'application KLAPP est utilisée dans notre cercle.

Cette solution a été adoptée dans tous les établissements scolaires du canton de Fribourg et respecte les normes de sécurité, le stockage des données en Suisse et offre les fonctionnalités nécessaires à une communication rapide et efficace entre les différents acteurs de l'école.

Utilisée pour les communications d'ordre organisationnel autour du quotidien scolaire, **KLAPP ne sert pas à la transmission de documents officiels tels que les bulletins scolaires ou autres données sensibles (notes, difficultés d'apprentissage, etc.)**.

L'installation de l'application se fait dès la 1H avec les enseignantes de 1H-2H, qui se tiennent à disposition lors de la réunion de rentrée afin de vous accompagner dans l'installation de l'application et de répondre à vos éventuelles questions.



Absences

En dehors des vacances scolaires et des jours jokers, la présence de l'élève en classe est obligatoire. Selon les directives de la Direction de la Formation et des Affaires Culturelles (DFAC), les parents sont tenus d'informer l'enseignant(e) en cas d'absence de leur enfant.

Votre enfant est malade, a un rendez-vous médical (médecin, dentiste, etc.) : il est important de le signaler au plus vite via KLAPP. Toutes les personnes concernées (enseignant, AES, conducteurs des bus) seront informées en même temps.

Un certificat médical est demandé lorsque l'absence dépasse quatre jours consécutifs.

Il peut également être demandé en cas d'absences répétées et pour une dispense d'un cours particulier pour des raisons de santé.

Manque à l'appel

Il est 08h05 ou 13h45, votre enfant n'est pas en classe et l'enseignant(e) n'a pas été informé(e) de son absence :

- L'enseignant(e) appelle les parents ou les personnes de contact.
- Si les parents ou les personnes de contact sont injoignables, l'enseignant(e) informe la direction qui prend la suite des recherches.
- Sans résultats, la direction informe la Police cantonale, qui prendra le relais.

Les éventuels frais, occasionnés par cette dernière mesure, sont à la charge des parents.

Jours Joker

Depuis 2022, les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école durant quatre demi-jours de classe par année scolaire sous réserve des conditions suivantes (RLS, art. 36a) :

- Les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors d'activités scolaires définies à l'article 33 (courses d'écoles, camps, semaines thématiques) et durant les jours de tests de référence cantonale, intercantonale ou internationale.
- En début d'année scolaire, les enseignant(e)s peuvent déterminer d'autres occasions particulières durant lesquelles un jour joker ne peut pas être pris.
- Les jours joker peuvent être cumulés et ceux non utilisés ne peuvent pas être reportés à l'année scolaire suivante.
- En cas d'absences non justifiées d'un(e) élève, la direction d'établissement peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker.
- **Les parents font leur demande de jours joker directement auprès des enseignant(e)s titulaires et au moins une semaine à l'avance. Plus aucune exception ne sera acceptée lorsque le délai n'est pas respecté.**

Demande de congé exceptionnel

En sus des jours joker, un congé spécial peut-être octroyé à un(e) élève pour des motifs justifiés. Une demande de congé est présentée à la direction de l'établissement par écrit, au plus tôt, à l'aide du formulaire officiel, téléchargeable sur le site de l'école. Elle est motivée, le cas échéant, avec une pièce justificative et signée par les parents.

Pour préserver le droit à la formation de l'enfant, par respect pour le travail des enseignant(e)s et pour soutenir la bonne marche de la classe, ces demandes doivent rester exceptionnelles.

Rentrée scolaire

Le jeudi 28 août 2025
à 8h00 pour toutes les classes de 2H à 8H
à 13h40 pour les classes de 1H

Cette semaine de la rentrée des classes, il n'y aura exceptionnellement pas d'alternance pour les 3H-4H. Ainsi, tous les enfants seront en classe le jour de la reprise.

Horaires

Matin :

8h00 à 11h35

Après-midi : 13h40 à 15h20

Horaire des classes de 1H-2H

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	1H et 2H	2H	1H	2H	1H et 2H
Après-midi	2H	2H		1H	2H

Alternance des 3H-4H

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	3H	Alternance	3H	Alternance	3H
Après-midi	3H	3H		3H	3H

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	4H	4H	4H	4H	4H
Après-midi	4H	Alternance		Alternance	4H

Demandes pour l'alternance

À la fin de la 2H, les enseignant(e)s procéderont à la répartition des élèves en deux groupes équilibrés en vue de la 3H. Les parents ont la possibilité d'indiquer leur jour de préférence en envoyant un message à natacha.gremaud@edufr.ch d'ici au **15 mai 2026**.

Dès la 5H, les élèves viennent à l'école toute la journée du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi.

Une surveillance est organisée 10 minutes avant et après la classe, ainsi que durant les temps de récréation. En dehors de ces moments, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents.

Branches spéciales

Les leçons d'éducation physique sont dispensées dans la Halle Polyvalente d'Avry-devant-Pont ou en extérieur par les enseignant(e)s. Des activités, telles que la natation et le patinage, sont également organisées dans le cercle scolaire ; les dates seront transmises en début d'année en classe.

Activités créatrices (AC)						
<i>3H-4H : Virginie Ropraz Saudan / 5H à 8H : Edmée Macherel</i>						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
08.00	3H	7H				
08.50	3H	7H				
09.55	4H	6H	7H			
10.45	4H	6H	8H			
13.40	5H	8H	CONGE			
14.30	5H	8H				

EPS						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
08.00	1H-2HA	6H	8H	8H	7H	
08.50				1x/2	1x/2	
09.55	1H-2HB	4H	5H		4H	3H
11.35				1x/2	1x/2	
13.40	7H	3H	CONGE		6H	5H
14.30				1x/2	1x/2	

Catéchisme

L'église réformée et l'église catholique proposent le catéchisme pour les 1H et 2H dans tous les établissements de la Gruyère.

Selon les conditions négociées entre la DFAC et les églises officielles, il s'agit de 5 rencontres (appelées « temps forts ») par année, correspondant à deux unités et regroupant les élèves de 1H-2H d'une même classe.

L'enseignement religieux est donné par des catéchistes de foi catholique romaine ou par une catéchète réformée. Les parents, qui le désirent, peuvent dispenser leur enfant en tout temps de l'enseignement du catéchisme. Le cas échéant, l'élève sera occupé pendant le cours par une activité scolaire.

Catéchisme					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08.00			3H Chantal Marchon (Bry)		5H Cathy Seydoux (Gumefens)
08.50					7H Cathy Seydoux (Gumefens)
09.55			4H : Mélanie Kyprian (Réformé- Bry)		8H Cathy Seydoux (Gumefens)
10.45			7H-8H : Mélanie Kyprian (Réformé- Gumefens)		
13.40			CONGE		
14.30		6H Marylène Sudan (Gumefens)			

Catéchisme catholique	Responsable	Marianne Monney	marianmonney@hotmail.fr
	3H	Chantal Marchon	076 302 28 37
	4H	-	-
	5H-7H-8H	Cathy Seydoux	kathleen.seydoux@bluewin.ch
	6H	Marylène Sudan	marysudvu@gmail.com
Catéchisme réformé	3H à 8H	Mélanie Kyprian Pittet	mkypryan@hotmail.com
Catéchisme œcuménique	Responsable	Valériane Evenga-Quéra	valeriane.evenga@gmail.com
	1H-2H	Nicole Berchier	nicole.berchier@upcompassion.ch

Matériel scolaire

Ce que l'élève reçoit :

1H-2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H
1 classeur	1 règle pour la 3H-4H		1 règle pour la 5H-6H		1 règle pour la 7H-8H	
1 crayon papier	1 dossier avec rabats (devoirs)		1 équerre pour la 5H-6H		1 équerre pour la 7H-8H	
1 boîte de crayons couleurs à garder 4 ans			1 stylo plume			
1 boîte de feutres à garder 4 ans			1 boîte de crayons couleurs à garder 4 ans			
			2 colles en bâton			
			1 paire de ciseaux à garder 4 ans			
			Classeurs			
			2 gommes			
			3 crayons papier			
			1 colle en bâton par année			
			2 feutres pour tableau blanc par année			
			1 compas pour la 7H-8H, à garder aussi au CO			
			1 rapporteur			

Les crayons de couleurs et feutres pour le travail en classe sont dorénavant fournis par l'école en 1H et en 5H. Ils sont renouvelés selon l'usure en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante. En cas de mauvaise utilisation, le renouvellement peut être à la charge des parents.

Matériel à fournir par les parents, à renouveler et à <u>marquer d'un signe distinctif</u>						
1H-2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sac d'école pouvant contenir des documents A5 ✓ Chaussons (fermés) ✓ Ballerines qui ne glissent pas et qui tiennent au pied avec un élastique ✓ 1 tablier (avec manches) ✓ 1 boîte (en carton) de mouchoirs (pleine) ✓ Sac de sport, avec des vêtements de gym, qui restera à l'école ✓ Habillement adapté pour la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sac d'école pouvant contenir des documents A4 ✓ Chaussons (fermés pour les 3H-4H) ✓ 1 tablier (avec manches pour les 3H-4H) ✓ Mouchoirs en papier ✓ Tenue de sport : training et nécessaire de douche, chaussures de sport pour l'intérieur et l'extérieur ✓ Petit matériel donné en 3H/5H/7H ✓ Doublures et étiquettes pour livres et cahiers ✓ Pour les 3H-4H : 1 sac banane adapté à la taille de l'enfant ✓ Pour les 5H à la 8H : 1 trousse 					

Vie scolaire

Les projets réalisés dans les classes et les dates des manifestations scolaires se trouvent sur notre site internet. N'hésitez pas à le consulter !

[Camp de ski](#)

Financé chaque année par notre Commune et organisé par l'équipe enseignante, il concerne les élèves de la 5H à la 8H.

Le camp aura lieu du 9 au 13 mars 2026 à Vercorin.

[Futur en tous genres](#)

La journée « Futur en tous genres » concerne les 7H et s'intéresse à l'avenir et aux larges perspectives qui s'offrent aujourd'hui aux filles et aux garçons. Le temps d'une journée, les élèves découvrent de nouveaux horizons et ont l'opportunité de réfléchir aux choix d'une carrière professionnelle et des perspectives de vie sans à priori ou idées préconçues.

La journée aura lieu le jeudi 13 novembre 2025.

[Conseil des parents](#)

Son rôle est de permettre l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement et la Commune. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général. Sa collaboration et son soutien dans les différentes activités et manifestations, qui enrichissent la vie de notre cercle scolaire (camp vert, camp de ski, etc.) sont essentiels.

Si le conseil des parents n'est informé ni ne traite d'aucune situation individuelle, les parents du cercle scolaire sont les bienvenus s'ils veulent transmettre des sujets d'ordre généraux. En effet, vous pouvez à tout moment faire part de vos observations, questions, demandes, idées de projets en les contactant à **conseilparents@pont-en-ogoz.ch**

Vous pouvez également contacter individuellement l'un des membres du conseil. Vous trouverez les noms et adresses mails des différents contacts sous l'onglet « Conseil des parents » du site internet de l'école.

Interventions externes dans les classes

Durant l'année scolaire, différentes interventions jalonnent la vie des classes. La liste ci-dessous est non exhaustive. D'autres intervenant(e)s pourront entrer en action de manière ponctuelle selon les besoins et les directives.

Interventions	1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H
Prophylaxie dentaire :								
Les élèves sont formés à l'hygiène dentaire à raison d'une visite par année.	X	X	X	X	X	X	X	X
Éducation sexuelle :								
Les intervenant(e)s du planning familial passent 2 fois dans l'année dans les classes. Une séance d'information sera organisée pour les parents.		X				X		X
Protection des mineurs :								
Les chargés de prévention de la Brigade des Mineurs (BMI) rappellent aux élèves les droits et les devoirs de chacun.							X	
Éducation routière :								
Les agents de la police cantonale dispensent une ou deux leçons dans les classes ainsi qu'en extérieur.	X	X		X		X		X
Examen médical :								
Le premier examen a lieu avant l'entrée en 1H. Celui-ci est obligatoire et effectué par le pédiatre de l'enfant ou par le médecin de famille. La Commune informera les parents concernés en temps voulu et leur remettra les documents nécessaires.								X

Vous trouverez toutes les informations, en lien avec la prévention et la lutte contre les poux sur
<https://www.fr.ch/sante/prevention-et-promotion/lespoux>

Éducation sexuelle

De tout temps, les enfants se sont trouvés confrontés à de multiples questions concernant la sexualité. Actuellement, les médias les interpellent parfois avec violence et les enfants reçoivent ces informations sans toujours comprendre ce qu'ils voient et/ou entendent. Il s'agit alors d'apporter des réponses simples et exactes à leurs questions dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Bien que ce rôle incombe aux parents, le Service des écoles organise cet accompagnement afin d'apporter un soutien supplémentaire. Ce dernier est assumé par des personnes spécialement formées pour ces interventions.

Ainsi une animatrice, déléguée du Département de la santé publique, anime une soirée d'informations pour les parents dont les enfants sont concernés (cf. tableau p.14).

Brigade des mineurs

Les chargés de la Brigade des Mineurs (BMI) visitent chaque année les classes de 7H.

Ils rappellent aux élèves que chacun a des droits mais aussi des devoirs. Ceux-ci constituent un cadre de vie enrichissant pour tous ; qui dit cadre dit donc respect de celui-ci et responsabilité de chacun de s'y conformer.

Ils démontrent également les conséquences du non-respect de ce cadre et expliquent les principales lois qui régissent notre vie en société. Vous pouvez d'ailleurs consulter leur programme sous le lien suivant :

<https://www.fr.ch/pol/fr/pub/mineurs.htm>

Bien entendu, sans votre collaboration et sans votre aide, le message transmis n'aura que peu d'écho.

Les chargés de prévention vous remercient pour votre engagement et restent à votre disposition pour d'éventuelles informations supplémentaires.

Pharmacie scolaire - Urgences

Chaque école possède une petite pharmacie pour intervenir en cas d'urgence. Elle contient :

- Pommade désinfectante
- Solution aqueuse désinfectante
- Pansements



Aucun médicament ne sera administré aux élèves. En cas de maladie ou d'allergie nécessitant la prise d'un médicament dans le cadre scolaire, les parents sont tenus de prendre contact avec l'enseignant(e).

Sécurité routière : Aidez-nous à protéger vos enfants !

À pied, c'est mieux

En emmenant votre enfant à l'école à pied, vous lui permettez de vivre ses propres expériences.



- Choisissez l'itinéraire le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble
- Attirez son attention sur les dangers possibles
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER

À vélo

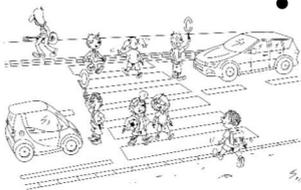
Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

- Seul un vélo correctement équipé est admis sur la route
- Le port du casque est fortement recommandé
- Sur un trottoir, le cycliste pousse son vélo



En voiture

Les parents taxi augmentent les dangers aux alentours de l'école. Si un trajet est nécessaire :



- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appui-tête...
- Utilisez les places de stationnement prévues
 - A le Bry : derrière l'école sur les places latérales
 - A Gumefens : sur le parking en bas de l'école, puis les enfants passent derrière l'école pour rejoindre le bus
 - A Avry-dt-Pont : sur le parking, attention à la traversée de la route
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires

Être vu

Afin que le conducteur puisse réagir, soyez visible !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.



POLICE CANTONALE FRIBOURG



Section analyse, prévention, éducation routière
026 305 20 30
www.policefr.ch



9 TRUCS FACILES
POUR ARRIVER EN FORME
À L'ÉCOLE

je me couche tôt



je me lève assez tôt
pour tout faire
calmement



je m'habille seul



je prends
un petit-déjeuner
équilibré



je me brosse
les dents



je me débarbouille



j'évite les écrans



je pense
à mes affaires



J'arrive à l'heure



Le sommeil

Le sommeil est très important car il favorise la croissance, la réparation du corps et l'assimilation des informations transmises durant la journée. Il aide à se concentrer et stimule la mémoire.

Ci-dessous, retrouvez un tableau indicatif du nombre d'heures de sommeil recommandé pour les enfants en fonction de leur âge.

Âge	Temps de sommeil	Heure du coucher
Entre 4 et 9 ans	10-12 heures	Entre 19h et 20h
Entre 10 et 13 ans	9-11 heures	Entre 20h et 21h

Avant le coucher :

- Favorisez une activité calme : histoire, musique douce, discussion, ...
- Évitez absolument les écrans : télévision, ordinateur, téléphone, ...

Les écrans

En principe, les enfants ne prennent pas leur téléphone à l'école. Tout appareil électronique doit être éteint et invisible dans l'enceinte de l'établissement et dans les transports organisés par la Commune. En cas de non-respect, l'objet sera confisqué.

De manière générale, il est conseillé d'accompagner l'enfant lorsqu'il se connecte à Internet afin d'éviter des situations indésirables (cyberharcèlement, images choquantes, etc.).

Voici le temps recommandé (télévision, smartphone, ordinateur, jeux vidéo) en fonction de l'âge :

Âge	Temps maximum par jour
Entre 4 et 7 ans	30 minutes
Entre 7 et 9 ans	45 minutes
Entre 9 et 13 ans	60 minutes

Accueil extrascolaire (AES)



L'AES est un lieu de vie sociale sécurisant qui permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Destiné aux enfants de la 1H à la 8H, en dehors des heures de classe, il a pour buts principaux d'accompagner les enfants et de favoriser leur développement, en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

L'AES se trouve à l'étage de la Halle Polyvalente à Avry-devant-Pont.

HORAIRES 2024-2025	AUORE 06H40-07h50	MATIN 07h50-11h40	MIDI 11h40-13h40	APRES-MIDI 13H40-15H20	SOIR 15H25-18H30
Lundi	Ouvert		Ouvert		Ouvert
Mardi			Ouvert		Ouvert
Mercredi			Ouvert	Ouvert	Ouvert
Jeudi	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vendredi	Ouvert		Ouvert		Ouvert

Inscriptions et dépannage

Les inscriptions restent ouvertes durant l'année. Si votre enfant n'est pas inscrit à l'AES, vous avez la possibilité de le mettre en « dépannage » pour autant qu'il reste de la place.

En cas de modifications au cours de l'année (horaire, coordonnées, etc.), merci d'en informer l'AES au plus vite.

Toutes les informations et les formulaires se trouvent sur le site de la Commune.

Coordonnées

Mail : aes@pont-en-ogoz.ch

Téléphone : 026 915 09 17

Absences

Les parents ont la responsabilité d'avertir l'AES en cas d'absence au plus tard 48h avant. S'il s'agit d'une absence liée à une maladie et que vous utilisez **KLAPP**, l'AES sera informé en même temps que l'enseignant(e) de votre enfant lorsque vous enverrez le message d'absence.

Transports scolaires

Notre établissement étant divisé sur 3 sites, la Commune organise le transport des élèves selon les horaires (p.21-22).

Ces horaires sont à respecter rigoureusement afin que les transports se déroulent correctement. Les heures mentionnées entendent non pas la montée à bord du bus, mais bien le départ. Nous demandons aux élèves d'être présents au lieu de rendez-vous quelques minutes avant le départ de manière à garantir une certaine ponctualité.

Les parents sont responsables du transport de leur(s) enfant(s) en cas de non-utilisation des transports scolaires ou en cas d'arrivée tardive pour prendre le bus.

Charte du bus scolaire

Afin de permettre à chacun de bénéficier sereinement des transports scolaires, une charte a été établie conjointement entre la direction, la Commune, les élèves et les parents du cercle scolaire.

Cette charte concerne tous les élèves, y compris ceux qui sont scolarisés sur leur lieu de domicile. En effet, ils seront tout de même amenés à emprunter les bus scolaires pour différentes activités (sport, piscine, visites culturelles, etc.).

Ce document sera distribué à votre enfant en début d'année scolaire par les enseignant(e)s. Nous vous remercions d'avance d'en prendre connaissance avec lui/elle et de le retourner signé. En cas de non-respect de la charte, l'élève concerné se verra tout d'abord averti par les conducteurs des bus. Dans le cas où le comportement dérangeant devait persister, le secrétariat communal sera informé et une éventuelle exclusion pourra être décidée.

Contact

Conductrice, Dominique Repond	076 369 29 04
Conducteur, Sami Abazi	076 610 22 92
Exploitation scolaire des TPF à Bulle	026 913 06 13

Absences

Les parents ont la responsabilité d'avertir les conducteurs des bus en cas d'absence au plus tard 48h avant. S'il s'agit d'une absence liée à une maladie et que vous utilisez **KLAPP**, les conducteurs seront informés en même temps que l'enseignant(e) de votre enfant lorsque vous enverrez le message d'absence.

En cas de questions, remarques, etc., vous pouvez contacter la secrétaire scolaire : Madame Natacha Gremaud. Ses coordonnées se trouvent au début de la présente brochure et sur notre site internet.

Horaire du bus « Mouette » - Dominique Repond



TRANSPORTS SCOLAIRES 2025-2026

Horaires des trois écoles : 08h00-11h35 13h40 - 15h20



Départ des bus Les élèves sont là 3 minutes avant	Ecole Le Bry	Villarvassaux	Ecole Gumeffens	Ecole Avry
	ALLER			
Midibus (11pl) Mouette	Le Bry 7h28 13h09		Villarvassaux 7h36 13h17	Ecole Avry 3H 4H
Dominique Repond	Gumeffens 7h41 13h22		Ecole Gumeffens 5H 6H 7H 8H	Villarvassaux 3H 4H
	Avry 7h46 13h27			
	Le Bry 7h55 13h35			
	RETOUR			
	Ecole Le Bry	Ecole Avry	Ecole Gumeffens	Villarvassaux
	Le Bry 11h38 15h23	Ecole Avry 3H 4H AES	Ecole Gumeffens 5H-6H-7H-8H du Bry et de Villarvassaux	
	Avry 11h45 15h30			
	Gumeffens 11h50 15h35			
	Villarvassaux 11h55 15h40			
	Le Bry 12h03 15h48			



Calendrier scolaire et vacances

28.08	Début de l'année scolaire	Anfang Schuljahr	
13.10-24.10	Vacances d'automne	Herbstferien	
01.11	Toussaint	Allerheiligen	
08.12	Immaculée Conception	Unbefleckte Empfängnis	
22.12-02.01	Vacances de Noël	Weihnachtsferien	
16.02-20.02	Vacances de carnaval	Fasnachtsferien	
03.04-17.04	Vacances de Pâques	Osterferien	
14.05	Ascension	Auffahrt	
15.05	pont de l'Ascension	Brücke nach Auffahrt	
25.05	Lundi de Pentecôte	Pfingstmontag	
04.06	Fête-Dieu	Fronleichnam	Vacances
10.07	Dernier jour de classe	Letzter Schultag	Ferien

Total jours de classe/Total Schultage : 186

1 jour de congé à disposition des cercles scolaires - 1 freier Tag zur Verfügung der Schulkreise

2025	Août		August		
Lu Mo		4	11	18	25
Ma Di		5	12	19	26
Me Mi		6	13	20	27
Je Do		7	14	21	28
Ve Fr	1	8	15	22	29

2025	Septembre		September		
Lu Mo	1	8	15	22	29
Ma Di	2	9	16	23	30
Me Mi	3	10	17	24	
Je Do	4	11	18	25	
Ve Fr	5	12	19	26	

2025	Octobre		Oktober		
Lu Mo		6	13	20	27
Ma Di		7	14	21	28
Me Mi	1	8	15	22	29
Je Do	2	9	16	23	30
Ve Fr	3	10	17	24	31

2025	Novembre		November		
Lu Mo	3	10	17	24	
Ma Di	4	11	18	25	
Me Mi	5	12	19	26	
Je Do	6	13	20	27	
Ve Fr	7	14	21	28	

2025	Décembre		Dezember		
Lu Mo	1	8	15	22	29
Ma Di	2	9	16	23	30
Me Mi	3	10	17	24	31
Je Do	4	11	18	25	
Ve Fr	5	12	19	26	

2026	Janvier		Januar		
Lu Mo		5	12	19	26
Ma Di		6	13	20	27
Me Mi		7	14	21	28
Je Do	1	8	15	22	29
Ve Fr	2	9	16	23	30

2026	Février		Februar		
Lu Mo	2	9	16	23	
Ma Di	3	10	17	24	
Me Mi	4	11	18	25	
Je Do	5	12	19	26	
Ve Fr	6	13	20	27	

2026	Mars		März		
Lu Mo	2	9	16	23	30
Ma Di	3	10	17	24	31
Me Mi	4	11	18	25	
Je Do	5	12	19	26	
Ve Fr	6	13	20	27	

2026	Avril		April		
Lu Mo		6	13	20	27
Ma Di		7	14	21	28
Me Mi	1	8	15	22	29
Je Do	2	9	16	23	30
Ve Fr	3	10	17	24	

2026	Mai		Mai		
Lu Mo		4	11	18	25
Ma Di		5	12	19	26
Me Mi		6	13	20	27
Je Do		7	14	21	28
Ve Fr	1	8	15	22	29

2026	Juin		Juni		
Lu Mo	1	8	15	22	29
Ma Di	2	9	16	23	30
Me Mi	3	10	17	24	
Je Do	4	11	18	25	
Ve Fr	5	12	19	26	

2026	Juillet		Juli		
Lu Mo		6	13	20	27
Ma Di		7	14	21	28
Me Mi	1	8	15	22	29
Je Do	2	9	16	23	30
Ve Fr	3	10	17	24	31